

# COMPTE-RENDU DE LA 1ÈRE RÉUNION TRIMESTRIELLE

## Classe de Terminale

*Vendredi 9 octobre 2020*

En présence des parents correspondants : T1 Mme Odile Banbuck et Mr Pierre Bady, T2 Mmes Catherine Velaye et Lise Lebehec, T3 Mme Martine Claret de Fleurieu et Mr Hai Dang Vu, T4 Mme Sandra Becret, T5 Mmes Marie-Laure Guillot et Claire Périé, T6 Mmes Florence Castagnos et Alexandra Sciolette, T7 Mme Stéphanie Marguerite-Lacroix, T8 Mme Christelle Dumoussaud et Mr Cyril Kilchor, T9 Mme Sylvie Pointreau, T10 Mme Catherine Pointreau

Madame Lecourtier, REP des Terminales, Mme De la Bretesche Adjointe Pastorale, Monsieur Ferdègue directeur du lycée ; Mme Carine Romey-Baduel Vice-Présidente de l'Apel au Lycée, Mmes Françoise Marcin et Corinne Boissau parents coordonnateurs de l'Apel en terminale

Absents excusés : Mme Laurence Bréguigny T9, Mr Yann Doutey T10, Mr Michel Dimou T7

\*\*\*\*\*

### Prochaines dates repères :

Samedi 17 octobre au dimanche 1er novembre : vacances de la Toussaint

Lundi 2 novembre : journée pédagogique (vacances des cours)

Jedi 5 novembre: AG de l'APEL en visio conférence

29 novembre : Arrêt des notes, fin du 1er trimestre

Semaine du 02 au 09 décembre : conseils de classe du 1er trimestre

samedi 19 décembre au dimanche 3 janvier : vacances de Noël

7 janvier : Réunion parents professeurs

25 janvier à 19h : Réunion Informations parents sur parcours sup

26 janvier : réunion d'information parcours sup pour les élèves

\*\*\*\*

## Ordre du jour

\*\*\*\*

Au regard de la situation sanitaire, la réunion s'est tenue en distanciel pour les parents correspondants, et en présentiel pour le directeur du Lycée, la REP de Terminale, les parents coordonnateurs.

### 1/ Bilan de la rentrée

Madame Lecourtier indique que le début d'année se passe bien. Il a fallu recadrer les premiers jours, mais très rapidement les choses sont rentrées dans l'ordre. Les jeunes sont motivés, polis, contents d'être là, veulent réussir.

Certains sont inquiets d'un nouveau confinement mais ne sont pas toujours vigilants en dehors des périodes de cours et dans la sphère privée : par exemple des fêtes à 40 le week-end... Ils respectent les gestes barrières quand ils sont présents dans l'établissement.

Les retours des équipes pédagogiques sont bons. Les élèves sont plus studieux que l'an dernier.

Des différences de niveau sont constatées. Les situations difficiles seront vues avec les professeurs principaux.

Mme Lecourtier précise que l'année de Terminale est une année très rythmée qui passe très vite. Deux temps forts pour l'année de terminale.

**Le temps du BAC** et de la réflexion sur l'orientation

- Avec épreuves groupées aux alentours de Noël – un bac blanc est organisé en avril.

Jusqu'en janvier, priorité à la réflexion sur ce que les élèves veulent faire et ce qui leur plaît : les élèves peuvent se rendre aux Salons sur l'orientation et aux Journées Portes Ouvertes.

**Le temps de Parcoursup et son orientation post BAC** qui ne commencent que début janvier ; en première les élèves ont déjà commencé leur parcours d'orientation. Une présentation de Parcoursup sera programmée fin janvier : entre fin janvier et mi-mars, les élèves seront accompagnés pour les aider à formuler leurs vœux et préparer leur dossier

## 2/ Livres numériques sur Ecole Directe

L'établissement a mis tout en place pour que l'ensemble des manuels de la classe soit mis en ligne au plus vite. Les responsables d'équipe ont contacté les éditeurs qui eux seuls peuvent intégrer sur la plateforme Ecole Directe de l'établissement les liens de connexion aux manuels de l'élève.

Lorsque que ces liens sont fonctionnels, chaque professeur doit alors donner l'accès aux élèves de sa classe. L'Apel fera le point sur l'opérationnalité de ces accès d'ici les prochaines vacances scolaires. Seul, à priori, l'éditeur le livre scolaire ( <https://www.livrescolaire.fr>) qui est un éditeur libre d'accès n'effectue pas cette démarche puisque l'ensemble des manuels est diffusé en accès libre sur leur site

## 3/Notation à SMP , ce qui va changer

L'équipe de direction travaille le sujet avec les équipes pédagogiques. La journée pédagogique du 2/11 sera consacrée à l'évaluation à Saint Michel de Picpus, dans l'objectif de mieux satisfaire aux critères de sélection de Parcoursup. Même si ces critères ne sont pas encore tous connus, l'expérience montre que les moyennes restent un des critères de sélection les plus importants dans les algorithmes des formations du supérieur.

Pour rappel, Saint Michel de Picpus a déjà fait évoluer sa notation ; la moyenne étant passée de à 11.5 il y a 10 ans à 13.5 aujourd'hui.

Il a donc été demandé aux professeurs de lisser leurs résultats pour arriver à des moyennes de » classe supérieures et en phase avec un historique obtenu au baccalauréat les années précédentes de l'ordre de 15 en moyenne.

En effet, par expérience, un élève qui avait en contrôle continu une moyenne de 13,5 (qui était considérée comme un bon niveau pour SMP) obtenait généralement une moyenne de 15 au baccalauréat.

L'établissement souhaitant avoir un discours et une visibilité clairs, n'optera ni pour une double notation, ni pour un double bulletin comme le pratiquent certains établissements.

Ce travail sur l'évaluation à Saint Michel dont l'objectif est de ne pas pénaliser les dossiers sur ParcoursSup doit être mené en parallèle avec un travail sur la signification de la notation pour les élèves et leurs parents.

Avec ce lissage vers le haut de la notation, un élève pourra avoir une moyenne de 14,5 et pourtant être avant dernier de sa classe. Il est donc demandé aux élèves et aux parents de ne pas uniquement examiner cette moyenne mais bien de s'intéresser aux moyennes haute ou basse par matière ainsi que le rang de l'élève dans la classe pour avoir une appréciation objective de sa note

Ce changement de regard sur la notation est pour SMP un véritable changement culturel qui va débiter dès le premier conseil de classe.

L'attention est portée sur l'interprétation de la note qui doit être révélatrice des capacités des élèves à être armés pour le suivi d'études supérieures. Si une classe a une moyenne de 15, 14 ne sera pas forcément une bonne note et n'augurera pas obligatoirement d'un bon dossier. Ce qui sera compliqué à comprendre pour les parents et les élèves.

M.Ferdègue précise qu'il sera proposé un bulletin présentant au recto le traditionnel bulletin d'évaluation chiffrée des élèves (note plus élevée de l'élève et appréciation des professeurs) transmis sur Parcoursup et au verso une évaluation, propre à Saint Michel de Picpus, qui n'apparaîtra pas sur Parcours sup et dans les dossiers scolaires. Ce verso du bulletin sera un outil dédié au dialogue entre l'établissement et les élèves/les parents durant l'année scolaire. Il permettra d'expliquer si la moyenne obtenue est en cohérence avec les projets d'études si les ambitions sont solides ou pas, si Saint Michel de Picpus soutient l'élève dans sa vision et ses démarches, si ces dernières sont trop ambitieuses au regard des notes, moyennes obtenues. Il ne s'agit pas d'une démarche de fiche navette ; ce verso ne remplacera pas parcours sup.

Les fiches avenir permettront à l'établissement de donner son avis : c'est la raison pour laquelle dès le 1<sup>er</sup> trimestre, il apparaîtra au verso du bulletin précisant si SMP soutient ou pas le projet d'études.

La direction veut garantir aux élèves des atouts solides pour réussir dans le supérieur. Même si les notes augmentent, les exigences ne seront pas abaissées, afin de continuer à les préparer au post bac.

L'attention est attirée sur le constat vécu l'an dernier : les conseils des équipes pédagogiques n'ayant pas été entendus, des élèves n'ont pas été retenus dans les filières qu'ils avaient choisies sur parcours sup. Il est donc très important d'écouter les conseils donnés pour accéder aux filières, et de prévoir dans parcours sup des choix d'études de sécurité.

#### **4/ Les bilans de mi-trimestre**

La période des pré-conseils a commencé. Sur les relevés de mi trimestre il ne faudra pas s'arrêter qu'à la moyenne générale mais au positionnement de l'élève par rapport à la moyenne de la matière.

Ces derniers sont commencés et le bilan de mi-trimestre sera remis en main propre aux élèves. Il s'agit d'un bilan non chiffré, où ne sera pas indiqué la moyenne de l'élève, mais, uniquement à titre d'information, la moyenne générale ainsi que la moyenne la plus haute et la plus basse de la classe.

Sont évalués :

- L'acquisition de la méthode et du savoir (mise au travail, retour au travail et acquis de la classe de Seconde)
- Le travail effectué depuis le début de l'année
- L'attitude de l'élève (en classe et face au travail)

Un avis sera donné :

- L'élève répond aux attentes
- L'élève a pris la mesure des attentes
- L'élève ne répond pas encore aux attentes
- Une mise en garde (dans ce cas, il y a quelque chose qui ne va pas).

Ce bilan donne une indication sur l'application, l'attitude, l'investissement, l'implication de l'élève. Ce sont les commentaires sur le travail et l'attitude, qui permettent d'alerter et de mettre en garde les élèves. Rapporter impérativement ce document au professeur principal à la date de retour inscrite sur ce bilan. S'il est indiqué qu'il faut prendre rendez-vous avec le REP ou le Professeur Principal, il faut le faire au plus vite (avant ou au retour des vacances scolaires d'octobre au plus tard).

## 5/ Parcoursup <https://www.parcoursup.fr/>

Pour l'instant l'information officielle n'est pas consolidée. Madame Lecourtier recommande une forte patience avec parcours sup.

Une réunion d'information sur la plateforme Parcoursup se tiendra le lundi 25/01 à 19h ou 19h30 exclusivement pour les parents, sous un format qui reste à préciser.

Les informations seront données et expliqués le lendemain aux élèves par la REP.

Les réunions d'information sur parcours sup pour les établissements sont prévues fin décembre. Le risque est que cette année les dossiers soient complètement anonymisés donc que l'établissement ne soit plus indiqué. D'où la nécessité de revoir l'évaluation, la notation, de manière à identifier si un élève peut intégrer un parcours d'études supérieures de niveau élevé. L'utilité du verso du bulletin se justifie donc

Mme Lecourtier rappelle que les facultés, ainsi que de nombreuses filières sélectionnent les dossiers à partir d'une moyenne de 13. La direction rappelle aux familles que 10 suffit pour avoir le baccalauréat mais par forcément pour obtenir une formation dans le supérieur. Les appréciations des professeurs sur les bulletins sont toutes aussi importantes que les notes. L'attitude en classe, l'assiduité sont prises en compte.

Madame Lecourtier indique que l'an dernier la filière droit a été une des formations les plus demandées. En médecine la filière PASS a enregistré plus de 12 000 candidats, pour seulement entre

1500 et 1800 places. Beaucoup d'élèves avec moins de 12 de moyenne n'ont pas été retenus en faculté scientifique.

La REP insiste sur l'importance des notes de français et de LVA pour toutes les filières même pour les scientifiques. Chaque filière a un algorithme qui lui est propre, et qui n'est pas forcément connu des établissements scolaires

Finalement, l'année scolaire dernière s'est très bien terminée pour les élèves. Ils suivent des études qui leur correspondent. Ils sont remontés dans les classements même pendant l'été, il faut donc être très patients. Seuls 2 élèves ont eu des difficultés mais ils avaient un dossier scolaire fragile (moyenne de 8/9)

Les élèves doivent se mettre au niveau, consolider leurs acquis. Certains cours ont été plus ou moins bien assimilés pendant le confinement. Par conséquent les professeurs principaux indiquent aux élèves les plus en difficulté la nécessité de travailler des matières précises pendant les vacances de Toussaint.

La REP de Terminale indique que dans un second temps il est important que les élèves de Terminales se rendent aux salons, aux portes ouvertes pour mieux se projeter, pour bien choisir leurs études supérieures.

A noter, Les universités sont de plus en plus aussi des filières sélectives au regard du nombre de demandes par rapport aux capacités de l'offre. Elles ont des attendus. Les élèves ont aussi intérêt à se rendre aux JPO des universités.

Pour l'instant SMP commence à recevoir les dates. Les premières dates sont affichées sur les panneaux du BDIO au 2<sup>ème</sup> étage, salle 208) [BDIO : Bureau de Documentation et d'Information sur l'Orientation]

Il n'y aura pas de forum de l'orientation de Saint Michel de Picpus pour les terminales cette année, car il se tient tous les deux ans.

Mme Lecourtier et les professeurs principaux sont disponibles pour rencontrer les parents entre janvier et mars. Ce rendez-vous est obligatoire pour disposer de conseils et choisir correctement son orientation post BAC.

## 6/Baccalauréat

A partir du 21/12 les élèves pourront commencer à chercher des informations sur la plateforme de parcours sup. Celle-ci s'ouvrira ensuite le 20/01 pour les inscriptions de vœux.

Calendrier :

- Epreuves de spécialités

15/03 et 17/03 ; donc le calendrier des DS a été modifié et va être communiqué aux élèves. Un nouveau calendrier sera distribué aux élèves à partir de janvier.

- 11/03 Date limite des vœux sur parcours sup
- en avril et mai : E3C3 - HG - LVA/ LVB écrit oral et enseignement scientifique
- 17/06 : Philosophie
- du 21/06 au 02/07 Grand oral (période banalisée)

- 6/07 : Résultats du bac publiés
- 7 au 9/07 : Oraux de rattrapage
- 09/07 : Fin de session du baccalauréat 2020-2021

**Le calendrier officiel sera celui donné par Saint Michel de Picpus.**

Les présentations des filières post bacs faites en septembre seront récupérées par la direction pour mise en ligne sur le site de l'établissement qu'il est recommandé de consulter.

Quand une information est très urgente, la direction la transmet en doublon à l'APEL pour communication aux familles.

## 7) Organisation des Réunions Parents-Professeurs

Elles auront bien lieu. Une nouvelle formule en distanciel est en cours de réflexion, compte tenu de la situation sanitaire. Les familles seront informées prochainement par l'Apel qui organise ces réunions Parents-professeurs.

## 8) Communication : Ecole Directe et Compte Google éducation

- **Ecole Directe est le seul canal d'information et non d'échange utilisé par l'établissement.** Les familles et les élèves doivent avoir leur propre code pour se connecter et utiliser leur accès famille ou élève. Madame Lecourtier insiste sur le fait que les informations à destination des familles ne sont pas adressées sur la messagerie des élèves et vice-versa.

N'oubliez pas de consulter très régulièrement le site Ecole Directe plutôt que la version mobile présentant moins de fonctionnalités ; de nombreuses informations sont aussi diffusées sur le site de l'établissement <https://www.stmicheldepicpus.fr>

Les notes, les absences, les retards et les informations importantes sont communiqués aux familles par ce biais. Les familles doivent utiliser leur propre compte ; Il est important de l'ouvrir régulièrement et de lire les messages avec les pièces jointes.

Pour tout problème d'accès, ou perte de mot de passe Ecole Directe, faire un SEUL courriel à [sosmotdepasse@smpicpus.fr](mailto:sosmotdepasse@smpicpus.fr) et patienter pour le retour

Cette adresse ne génère pas automatiquement un mot de passe, il faut une intervention humaine, donc un peu de temps. Le mail de réponse est systématiquement envoyé à l'adresse mail des parents renseignée lors de l'inscription, même si c'est l'élève qui en fait la demande.

Surveillez vos spams, il arrive parfois que les mails de Saint Michel Picpus y soient affectés.

Il est rappelé aux familles qui quittent l'établissement, que leur compte Ecole Directe est supprimé à partir de mi-juillet. Pour les autres familles, les archives sont conservées tant que votre enfant est scolarisé à SMP. Il est cependant conseillé à toutes les familles d'imprimer les documents administratifs et les bulletins et d'archiver ces fichiers.

Les professeurs ont pour instruction et obligation pédagogique de remplir le cahier de texte pour noter les devoirs et d'enregistrer les notes sur Ecole Directe. Des problèmes de paramétrages ont retardé ces obligations pour certains d'entre eux, désormais les problèmes techniques sont terminés (depuis début octobre).

**A noter : la mise à disposition des manuels scolaires en ligne sur Ecole Directe.** L'établissement a mis tout en place pour que l'ensemble des manuels de la classe soit mis en ligne au plus vite. Les responsables d'équipe ont contacté les éditeurs qui eux seuls peuvent intégrer sur la plateforme Ecole Directe de l'établissement les liens de connexion aux manuels de l'élève. Lorsque que ces liens sont fonctionnels, chaque professeur doit alors donner l'accès aux élèves de sa classe. L'Apel fera le point

sur l'opérationnalité de ces accès d'ici les prochaines vacances scolaires. Seul, à priori, l'éditeur le livre scolaire ( <https://www.lelivrescolaire.fr>) qui est un éditeur libre d'accès n'effectue pas cette démarche puisque l'ensemble des manuels est diffusé en accès libre sur leur site

- **Un nouveau compte Google Education** a été attribué aux élèves avec un nouvel identifiant et mot de passe. Ces derniers leur ont été remis par leur REP Madame Lecourtier **en version papier**.

Google Education est un outil de communication entre professeurs et élèves. Il permet de stocker des informations, des devoirs à rendre, d'utiliser des logiciels bureautiques et des outils de visioconférence (notamment Google meet).

Pour que tous les enseignants soient à l'aise avec cet outil, ils ont reçu ou recevront une formation lors de la journée pédagogique début novembre.

Les élèves ont la possibilité de consulter leur ancien compte jusqu'aux vacances de la Toussaint, le compte sera ensuite supprimé.

Le compte " Google Education " permet à votre enfant d'échanger avec leurs professeurs, d'accéder à des logiciels bureautiques ainsi qu'à l'outil de visioconférence "Google Meet"...

Ce compte Google Education est sécurisé. Les données partagées par les utilisateurs de Saint Michel de Picpus (élèves et équipe éducative) ne sont accessibles par aucun utilisateur externe à l'établissement. Seuls vos enfants ont un compte.

L'accès à ce compte est très important dans un contexte sanitaire instable où des périodes de confinement généralisées ou par classes peuvent être décidées à tout moment.

Vous devez tester avec votre enfant si la connexion à ce compte est bien fonctionnelle.

Si vous avez perdu votre mot de passe, vous devez également adresser un mail à la même adresse [sosmotdepasse@smpicpus.fr](mailto:sosmotdepasse@smpicpus.fr)

## 9/Situation sanitaire et continuité scolaire

Un important travail a été réalisé sur ce sujet. En cas de confinement (pour une classe ou pour l'établissement dans son ensemble), des solutions très précises sont prévues.

Vous allez recevoir prochainement une charte de 8 pages permettant d'assurer une bonne continuité pédagogique des enseignements. Cette charte a été rédigée dans l'objectif d'assurer des règles de bonnes pratiques pour l'enseignement à distance, en tenant compte du retour d'expérience du confinement de l'année scolaire passée. A noter que l'Apel a été associée à la rédaction de cette charte. Celle-ci précise aux professeurs, élèves et familles comment sera organisée la continuité pédagogique à la maison, ainsi que l'harmonisation des pratiques des enseignants (comme le choix des plateformes à utiliser par exemple).

Une version papier sera remise dans le courant de la semaine du 12 octobre aux élèves et une version numérique sera diffusée aux familles sur Ecole directe. Monsieur Ferdègue recommande de bien garder ce document à la maison.

En cas de confinement, il sera remis aux élèves un "emploi du temps du confinement". Celui-ci est simplifié (pas de cours de sport, pas de Labo...) et le nombre de cours en visio sera limité à 4 heures par jour afin que l'attention des élèves soit maximale. Une journée entière en visio n'est pas souhaitable, ni tenable.

Lorsque l'Agence Régionale de Santé (ARS) et non le chef d'établissement décide le Confinement pour une seule classe alors le même schéma que pour un confinement total de l'établissement s'appliquera. Le professeur fera son cours dans une salle de cours de Saint Michel de Picpus, en visio, donc au plus proche d'un cours normal grâce aux ENI (Écran Numérique Interactif).  
A ce jour, aucune classe n'a été fermée par l'ARS.

En revanche, si un élève doit rester chez lui en quarantaine (cas contact ou cas avéré positif), le même dispositif qu'en cas de maladie s'applique. L'élève doit alors se rapprocher de son binôme pour récupérer les cours.

**Vous trouverez en annexe un tableau aidant les familles à suivre les bonnes pratiques pour leur enfant au cas où celui-ci serait cas positif à la Covid ou cas contact.**

Dans le cas où l'établissement vous alerte pour un cas COVID et place votre enfant dans le cadre de « **contact Covid** » alors vous recevrez un message sur Ecole Directe vous indiquant désormais explicitement la date de retour de votre enfant.

Attention le délai de 7 jours débute dès la réception du dit message. Il est conseillé d'effectuer le test 2-3 jours après ce message afin qu'il puisse être significatif. Dès que les résultats attestent la non positivité, votre enfant peut revenir dans l'établissement ; à défaut de test (sans test négatif), le délai des 7 jours sera incompressible.

Si votre enfant est testé positivement, alors SEULE une attestation d'un médecin pourra permettre son retour après un délai incompressible de 7 jours.

Pour les DST ratés, ce n'est pas grave. Madame Lecourtier indique 2 solutions qui sont proposées aux professeurs qui s'inquiètent des résultats obtenus :

- un ou deux DST de rattrapage sont prévus le samedi 7/11 – il n'y aura pas de DS le 3/11.
- Ou envoyer le DST sur Ecole Directe, à faire à la maison sur un temps imparti.

Les professeurs sont plutôt favorables à ces propositions

## 10/Rappels sur la gestion des absences

En cas d'absence non anticipée d'un élève, il est nécessaire de prévenir la vie scolaire en envoyant un email à l'adresse : [absence.1.t@mpicpus.fr](mailto:absence.1.t@mpicpus.fr)

La procédure a changé depuis le début de l'année. Il ne faut plus téléphoner à la vie scolaire. L'email permet de garder une trace.

D'autre part, l'envoi d'un email ne justifie pas l'absence. Au retour de l'élève en classe, ce dernier doit remettre à Madame Lecourtier un courrier signé de ses parents, motivant l'absence pour qu'elle puisse être justifiée dans Ecole Directe.

A l'occasion des bilans mi-trimestre, la direction invite les parents à les régulariser au plus vite (normalement dès le 1er jour où votre enfant revient en classe) en adressant ce courrier signé et motivé par les parents.

## 11/Réponses aux questions des parents correspondants

La réunion d'information sur la préparation aux écoles d'ingénieurs a été annulée. Jusqu'à présent des concours sont prévus, mais il semblerait qu'une réforme soit en cours pour que l'intégration dans ces écoles se fasse sur dossier.



Si ces concours sont maintenus pour les écoles d'ingénieur une proposition de préparation en interne sera communiquée sur Ecole Directe. Pour rappel, il n'existe pas de prépa écoles ingénieurs à Saint Michel de Picpus comme pour la prépa PASS.

La culture religieuse fait partie du projet de l'établissement de Saint Michel de Picpus. Donc suffisamment de DS sont maintenus. Il avait été question de supprimer les DS au lycée car toute note de contrôle continu compte, mais ils ont été maintenus.

## 12) Restauration scolaire

Pour répondre aux besoins des familles un travail d'audit est en cours pour permettre de rendre plus flexibles les modalités de tarification de la cantine. Cette souplesse permettra aux élèves de déjeuner sur place, non plus seulement avec les seules options 4 ou 5 jours par semaine.

Compte tenu de ce changement important, c'est seulement en cours d'année qu'une nouvelle solution de facturation sera validée et vous sera alors reversé au prorata la partie fixe déjà payée par les familles.

La partie fixe du ticket sera alors intégrée dans le prix de chaque plat.

Pour remplir le porte-monnaie des élèves : il faut aller sur le site internet d'Ecole Directe et non sur l'application.

## 13/Engagement associatif

Madame De la Bretèche adjointe en pastorale scolaire au Lycée précise pourquoi il a été intégré à la classe de terminale :

- C'est le fruit d'une réflexion de l'an dernier : les élèves se retrouvant en terminale à l'auditorium avaient beaucoup de mal à venir écouter, à s'intéresser aux conférences de 8h à 9h
- L'engagement associatif de terminale est valorisé sur parcours sup, contrairement à celui de première qui n'était pas renseigné. Parcours sup comporte un espace dédié à renseigner sur ce type d'engagement en terminale. Cela valorisera un dossier parcours sup car beaucoup d'autres établissements ne se sont pas engagés dans cette démarche positive.

La culture religieuse fait partie des programmes scolaires d'un établissement catholique privé sous contrat, du projet éducatif de SMP ; il n'est donc pas possible d'être absent

C'est aussi de l'ordre de la dimension sociale. A SMP les élèves ne reçoivent pas qu'une éducation scolaire mais également autour du sport, de la vie culturelle, de la vie spirituelle.

Il y a une progressivité dans le programme de culture religieuse :

- En seconde : la formation humaine, la connaissance de soi, la culture des religions (obligatoire dans tous les établissements y compris publics), l'affectivité,
- En 1<sup>ère</sup> : 1h30 tous les 15j pour approfondir fait religieux et fait social : les élèves rencontrent des intervenants engagés dans des grandes entreprises.

En 1<sup>ère</sup> ils vont par ex rencontrer un avocat sur le thème « peut-on défendre l'indéfendable »

- La terminale vient couronner ces acquis : un temps d'engagement associatif entre 15 et 20h en début d'année sept-janvier, pour éviter la période des dossiers

On leur demande de participer : formation humaine et culture religieuse sont obligatoires

Il n'est pas possible d'y déroger sauf cas très exceptionnels. L'engagement de terminale est obligatoire pour tous les élèves y compris ceux qui en ont fait un en première.

En terminale ils sont beaucoup plus matures, ils s'investissent beaucoup plus. Dans le supérieur on leur demande aussi de s'engager dans des associations.

C'est un plus énorme pour les élèves : apprendre la générosité, sortir du monde de consommation ; découvrir les gens qui n'ont rien. C'est bien pour leur construction. Les élèves sont très motivés pour le faire

Mme de La Bretesche souhaite entrer dans un dialogue constructif avec élèves et parents, avec une confiance réciproque.

Les conditions de réalisation peuvent être assouplies : terminer au-delà de janvier, effectuer les heures d'engagement le week-end ou pendant les vacances scolaires.

Toute l'équipe est au service des enfants pour rattraper les éventuels soucis scolaires. Il faut que les élèves arrêtent de se mettre une pression déraisonnable.

Tout est mis en œuvre pour qu'il n'y ait pas de risque sanitaire : toutes les associations s'adaptent aux conditions sanitaires. (par ex contact téléphonique pouvant remplacer une visite dans un EPHAD)

Quelques exemples d'engagements possibles : Accompagnement de soutien scolaire, engagement auprès de la classe ULIS, maraude, rencontre de personnes âgées en EPHAD. Beaucoup de précautions sont prises par les EPHAD qui sont très demandeurs.

Un engagement en tant que chef scout est pris en compte. Une maraude est toujours encadrée par un adulte, une fille est toujours accompagnée d'un garçon.

Les élèves choisissent eux-mêmes une association, les périodes et les horaires. Quand ils ont trouvé en fonction de leur goût et capacité, ils en discutent avec Mme de la Bretesche, qui vérifie que leurs horaires sont compatibles. Ils signent une charte avec l'association. S'ils ne trouvent pas, Saint Michel de Picpus les met en relation avec des associations. Celles-ci s'adaptent aux horaires des enfants.

L'Apel souligne l'importance d'accompagner les élèves dans leur démarche.

#### 14/Absence des professeurs

L'établissement Saint Michel de Picpus recherche activement un remplaçant en Physique-chimie mais pour l'instant il n'y a pas de professeur disponible en IDF. Une solution interne à l'établissement est recherchée

Mme Lecourtier indique avoir reçu des mails à la limite de la bienséance, en direct de parents qui exigent des réponses immédiates sur les absences de professeurs. Il est rappelé aux familles que l'établissement n'a pas à communiquer d'informations sur la vie privée et l'état de santé des professeurs.

*Suite à la demande de certains parents les adresses mails de Mme LECOURTIER et de Mme De La BRETESCHE sont redonnées ci-dessous*

[vlcourtier@smpicpus.fr](mailto:vlcourtier@smpicpus.fr)

## 15) Présentation du BDI'O (APEL)

Les élèves de terminale sont invités à venir lors de l'ouverture des permanences du BDI'o. Ils y trouveront une équipe de parents bénévoles formés pour dialoguer et s'informer sur l'orientation, se renseigner sur les filières, les métiers, les formations, les dates des salons et des Journées Portes Ouvertes des écoles post-bac...

Rappel horaires ouverture des permanences (lundi 12h-13h30 / mardi 12h-16h / mercredi 9h30-12H30 / jeudi 12h-13h30 en salle 208.

Les élèves peuvent prendre rendez-vous par mail : [bdiosmp@gmail.com](mailto:bdiosmp@gmail.com)

L'APEL - BDI'O, en accord avec la direction, propose d'aider les élèves de l'établissement qui souhaitent effectuer un stage mais qui ne parviennent pas à le trouver à venir consulter une « bourse aux stages », mise en place depuis l'année dernière. Seuls les élèves concernés et intéressés auront accès aux coordonnées de l'entreprise via le BDI'O.

Sont également proposés des ateliers à la demande des professeurs principaux. Ces ateliers sont organisés pendant l'heure de vie scolaire ; en ½ classe; où des parents bénévoles voient avec eux les différentes étapes d'orientation, et les aident à réfléchir sur leur avenir.

Il est rappelé aux familles de privilégier le canal de l'APEL, via les parents correspondants de classe qui remonteront les remarques et suggestions au REP pour toute question d'ordre général.

**Corinne Boissau, Françoise Marcin**

**Parents Coordonnateurs des parents correspondants en Terminale**

[coordoterm.apelsmp@gmail.com](mailto:coordoterm.apelsmp@gmail.com)

**Annexe 1 - Pour rappel, le tableau récapitulatif des directives sanitaires dans le cadre de la Covid (document diffusé par Mr Ferdègue sur Ecole Directe le 13 octobre 2020)**

